



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
ENDROIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'AVRIL 2020

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, greffier de la susdite Ville, que le Conseil municipal tiendra la séance ordinaire prévue le 14 avril 2020 à l'endroit suivant :

Centre récréatif et communautaire
323, montée de l'Église
Saint-Colomban (Québec) J5K 2H8

Exceptionnellement, la séance se tiendra à huis clos en vertu des mesures annoncées par le gouvernement du Québec dans le cadre de la COVID-19.

Malgré tout, la séance sera diffusée comme à l'habitude sur le Facebook de la Ville.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT.

[SIGNÉ]

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca